



FU Demande d'aménagement d'un fumoir Commune / Arrondissement administratif
Hôtellerie et restauration

Si l'aménagement du fumoir exige des mesures nécessitant un permis de construire, une demande de permis de construire doit être déposée.

Personne requérante

Sexe masculin féminin

Nom

Prénom

Date de naissance

Courriel

Tél. prof.

Tél. portable

Etablissement (pour autant qu'il ne soit pas déclaré dans l'autorisation d'exploiter)

Nom de l'établissement

Adresse exacte (NPA, localité, rue et n°)

Adresse de facturation, si celle-ci diffère de l'adresse ci-dessus (société, rue et n°, NPA, localité)

Le local suivant doit obtenir une autorisation pour être aménagé en fumoir: (désignation précise; veuillez joindre le plan)

Total des surfaces de débit de l'établissement

m²

Nb. de places assises

Surface du fumoir

m²

Nb. de places debout

Ventilation mécanique

oui non

Epuration de l'air avec filtre HEPA

oui non

Bar / buffet dans le fumoir

oui non

Lieu / Date

Personne responsable

Annexes

- Plans des fumoirs et de l'établissement
- Description de la ventilation / Confirmation par le fabricant de la ventilation que celle-ci empêche toute fumée de parvenir dans les autres locaux de l'établissement

Rapport de la commune à l'intention de la préfecture

Charges de la commune

oui, voir annexe

aucune

Proposition: il convient d'accepter la demande

oui

non (explication)

Lieu / Date

Timbre / Signature